

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 mars 2025	Le vingt-quatre mars deux mil vingt-cinq à 18 h 35, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.
Date de convocation 17 mars 2025	<u>Étaient présents</u> : Anne-Sophie DE BESSES, Albert NANIYOUA, Carole HERVAGAUT, Léon TAISNE, Marie-Claude LAURET, Daniel BREINER, Karine BOTTE, Ludovic GUIOT, Pascal MARIE, Corentin LECOMTE, Monique INFRAY, Manuela FERREIRA, Maryvonne DAVOT, Philippe MAUGER, Arnaud DAMIEN, Danielle BERTRE, Mourad AFIF-HASSANI, , Guy COTTREZ, Hervé LOUR, William BERTRAND
Nombre de Conseillers	<u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Cédric VIGUERARD à Carole HERVAGAUT, Anthony LE PENNEC à Anne-Sophie DE BESSES, Nadine DESCHAMPS à Léon TAISNE, François BIQUILLON à Hervé LOUR
En exercice..... 27	<u>Étaient absents</u> : Olivier MOHLO, Stéphane BREHAM
Présents 21	<u>Secrétaire de séance</u> : Arnaud DAMIEN
Pouvoirs 04	
Votants 24	

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

25.02 – FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES – ADOPTION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET VILLE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire indique que le Compte Financier Unique 2024 se solde avec un résultat cumulé positif de (+) 65 834,71 euros, soit un résultat net affectable à la gestion 2025 de (+) 65 834,71 euros après prise en compte du déficit d'investissement (y compris restes à réaliser).

Le résultat net affectable se décompose comme suit :

- (+) 178 804,54 € en section de fonctionnement (- 11 859,29 € de résultat 2024 + 190 663,83 € de report 2023),
- (-) 112 969,83 € en section d'investissement (57 174,60 € de déficit + 55 795,23 € de déficit des restes à réaliser).

Ce déficit d'investissement devra être comblé par une partie de l'excédent de fonctionnement. Il est dû à la non réalisation de la vente d'un terrain sous compromis pour 184 635,00 €. La collectivité est toujours à la recherche d'un porteur de projet pour cette parcelle.

Au-delà des chiffres, ce résultat doit être analysé sous plusieurs angles.

Malgré un pilotage affiné du budget tout au long de l'année 2024, la section de fonctionnement se clôture par un déficit propre d'exercice de (-) 11 859,29 € principalement dû à une baisse des recettes estimées ((-) 24 925,00 € de régularisation 2023 de participation de la DRAC pour l'extension d'horaire de la médiathèque ; (-) 18 344,00 € de baisse de la dotation de solidarité communautaire du fait du solde positif du FPIC ; (-) 30 000,00 € d'ajustement des recettes par la CAF ; (-) 21 600,00 € dû à un dysfonctionnement informatique de flux PES retour d'annulation d'un titre de recettes constaté récemment) .

L'ajustement par des transferts de ligne à ligne du budget, traduit par trois décisions modificatives, a permis de répondre au plus près au besoin des services et de piloter finement les charges de structure. Par ailleurs, dans une logique de précompte administratif, la décision modificative n°3 a permis de traduire budgétairement la sincérité de l'exécution budgétaire.

Malgré ce pilotage fin, plusieurs notifications en fin d'exercice de recettes minorées et non prévisibles sont venues dégrader le résultat. Cet exercice s'est également exécuté dans un contexte inflationniste toujours élevé.

En effet, le maintien de l'inflation a de nouveau impacté lourdement les charges de structure de la commune mais le pilotage affiné des dépenses et la sobriété énergétique instaurée dans chaque bâtiment a permis de maîtriser ce contexte défavorable.

De plus, la collectivité n'a pas bénéficié du dispositif « filet de sécurité inflation » de l'Etat, pour aider les communes en difficulté face à l'augmentation des charges. Elle a donc dû l'autofinancer.

Aujourd'hui, tous ces efforts permettent de présenter un compte financier unique respectueux des principes réglementaires que sont l'annualité et la sincérité et la notion d'image fidèle.

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des résultats comptables conformément à la nomenclature M57.

		Envoyé en préfecture le 28/03/2025
		Reçu en préfecture le 28/03/2025
		Publié le
		ID : 027-212704696-20250324-25_02_BIS-BF
Eléments budgétaires 2024	Recettes de fonctionnement	
Budget + DMs	5 199 426,62 €	
Total réalisé (1)	4 804 262,48 €	
Rattachements 2024 (2)	290 762,98 €	208 919,94 €
Total exécution 2024 (3 = 1+2)	5 095 025,46 €	5 106 884,75 €
Résultat de fonctionnement propre 2024	-11 859,29 €	
Excédent de fonctionnement reporté 2023 (4)	190 663,83 €	
Déficit de fonctionnement reporté 2023 (4)		0,00 €
Total exécution + report 2023 (5 = 3+4)	5 285 689,29 €	5 106 884,75 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2024	178 804,54 €	

Eléments budgétaires 2024	Recettes d'investissement	Dépenses d'investissement
Budget + DMs	2 755 740,03 €	2 755 740,03 €
Total réalisé (1)	1 004 613,65 €	1 456 900,70 €
Restes à réaliser 2024 (2)	1 021 982,94 €	1 077 778,17 €
Total exécution 2024 (réalisé + RAR) (3 = 1+2)	2 026 596,59 €	2 534 678,87 €
Résultat d'investissement propre 2024	-452 287,05 €	
Excédent d'investissement reporté 2023 (4)	395 112,45 €	
Déficit d'investissement reporté 2023 (4)		0,00 €
Total exécution 2024 + report 2023 (5 = 3+4)	2 421 709,04 €	2 534 678,87 €
Résultat d'investissement cumulé 2024	-112 969,83 €	

Le pilotage fin du budget tout au long de l'année aura permis d'atteindre un réalisé très proche du prévisionnel comme le montre le tableau ci-dessous :

Fonctionnement	BP 2024	DMs	Total BP+DMs	CFU 2024 (hors vente d'actif)	Différentiel	Ecart par rapport au prévisionnel
Dépenses (hors 675)	4 912 891,79 €	286 534,83 €	5 199 426,62 €	5 085 760,55 €	-113 666,07 €	-2,19%
Recettes (hors 775)	4 912 891,79 €	286 534,83 €	5 199 426,62 €	5 073 875,46 €	-125 551,16 €	-2,41%

Monsieur le Maire tient évidemment, à associer et remercier l'accompagnement de leur comptable assignataire dans cette démarche. Malgré ce pilotage fin, le budget de la collectivité reste contraint. Il nécessite une poursuite du travail sur les années à venir pour conforter et améliorer la capacité d'autofinancement des futurs investissements.

En section de **fonctionnement**, le résultat propre à l'exercice 2024 ressort à (-) 11 859,29 euros.

Votée, hors reprise du résultat de la gestion de l'exercice précédent, pour un montant de (+) 341 969,71 euros, l'épargne brute* (hors vente d'actif d'un montant de 21 150,00 €), est la part des ressources courantes dégagée au profit du financement de l'investissement ((-) 66,1 mille euros par rapport à 2023). Malgré une légère baisse, le niveau d'épargne brute réalisé permet de couvrir le remboursement du capital de la dette, égal à 258,5 mille euros.

* Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement (hors vente d'actif) – dépenses réelles de fonctionnement

L'amélioration de la qualité de signature de la commune peut être appréhendée par l'analyse de l'évolution de la marge d'autofinancement courant (MAC). Ce ratio se calcule comme le rapport entre les charges de fonctionnement augmentées du remboursement du capital de la dette et les ressources de fonctionnement. Pour l'exercice 2024, la MAC (hors vente d'actif) est calculée à 0,98 conforme à la prévision initiale de 0,98 calculée lors du BP 2024.

* MAC = (dépenses réelles de fonctionnement + capital emprunt) / recettes réelles de fonctionnement

En section d'**investissement**, le résultat de clôture affiche un déficit de financement de (-) 452 287,05 €. Après reprise du report à nouveau issu de la gestion antérieure pour un montant de (+) 395 112,45 €, le résultat de la section d'investissement présente un déficit de financement de (-) 57 174,60 €.

Les restes à réaliser en section d'investissement inscrits pour (+) 1 021 982,94 € en recettes, et (+) 1 077 778,17 € en dépenses, présente un déficit de financement de (-) 55 795,23 €.

En données consolidées, on obtient donc un excédent en section de fonctionnement de (+) 178 804,54 € et un déficit de financement de la section d'investissement de (-) 112 969,83 € (57 174,60 + 55 795,23), laissant ainsi un résultat cumulé « affectable » à la gestion 2025 de 65 834,71 euros.

□ **Section de Fonctionnement**

✓ **Ressources de Fonctionnement**

Votées pour un montant de 5,008 millions d'euros (hors excédent reporté), les ressources courantes sont comptabilisées au CFU 2024 pour un montant de 5,074 millions d'euros, hors produits liés à la vente d'éléments d'actif pour 21 150,00 € (R775), soit un écart favorable de (+) 66 mille euros.

Le poste **Fiscalité (dont impôts et taxes)**, avec un résultat à 3,017 millions d'euros contre une prévision à 3,020 millions d'euros, est conforme à l'inscription budgétaire.

Le poste **Dotations Budgétaires** présente une exécution quasi conforme aux prévisions budgétaires avec une réalisation à hauteur de 1,464 million d'euros contre une inscription à 1,517 million d'euros. L'écart constaté est principalement dû à la diminution de l'attribution de solidarité communautaire ((-) 18 344,00 €) du fait que la collectivité a un solde positif du FPIC et à l'ajustement de la participation de la DRAC au fonctionnement de la médiathèque (trop perçu 2023 de 24 925,00 € régularisé par la DRAC en 2024).

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) connaît une légère baisse par rapport à l'exercice 2023, avec une recette de 234,6 mille euros contre 238,5 mille euros en 2023. Par contre, la DSR a fortement progressé avec un montant perçu de 276,9 mille euros contre 245 mille euros en 2023.

Le poste **Produits du Domaine** s'inscrit dans une analyse générale avec un résultat à 305,5 mille euros, est quasiment conforme à la prévision budgétaire de 303,9 mille euros.

Estimé à hauteur de 805 mille euros, le poste **Participations Reçues** est arrêté à 755,4 mille euros. Soit un réalisé quasi conforme au prévisionnel en tenant compte de l'ajustement de la DRAC évoqué précédemment.

Pour rappel, en M57 les droits de mutation sont comptabilisés au niveau des participations reçues.

Les participations CAF (Contrat enfance Jeunesse et Prestations de Services), participent également à ce résultat à l'appui du travail réalisé en décisions modificatives suivant le principe de l'annualité budgétaire et la notion de droits acquis rattachés.

En 2024, la collectivité à travers les dispositifs de CTG (Convention Territoriale Globale) et de l'axe famille du Centre social a consolidé et amélioré les recettes CAF.

Les autres participations sont conformes à l'exécutoire 2024.

Le poste **Recettes en Atténuation de la Masse Salariale** est supérieur au prévisionnel avec un résultat à 131,7 mille euros pour une prévision évaluée à 95,9 mille euros, soit une recette supplémentaire de 35,8 mille euros.

Il regroupe principalement le remboursement du personnel supporté par la ville et affecté au Camping et à la Résidence les Pins, les recettes adossées aux emplois aidés financés par l'Etat et l'ensemble des indemnités journalières (principalement remboursement d'assurances des agents en arrêt longue maladie).

Le poste **Produits d'Activités** ou produits de services issus de la tarification affiche un résultat de 255,3 mille euros, conforme au prévisionnel de 257,2 mille euros (montant BP + DMs).

Enfin, le poste **Produits Exceptionnels**, présente à l'issue de l'exécution budgétaire 2024, un montant de (+) 2731,00 euros soit un écart favorable de (+) 2431,00 euros par rapport au prévisionnel BP. Cet écart est principalement dû aux remboursements d'assurance non prévisibles à l'étape du BP.

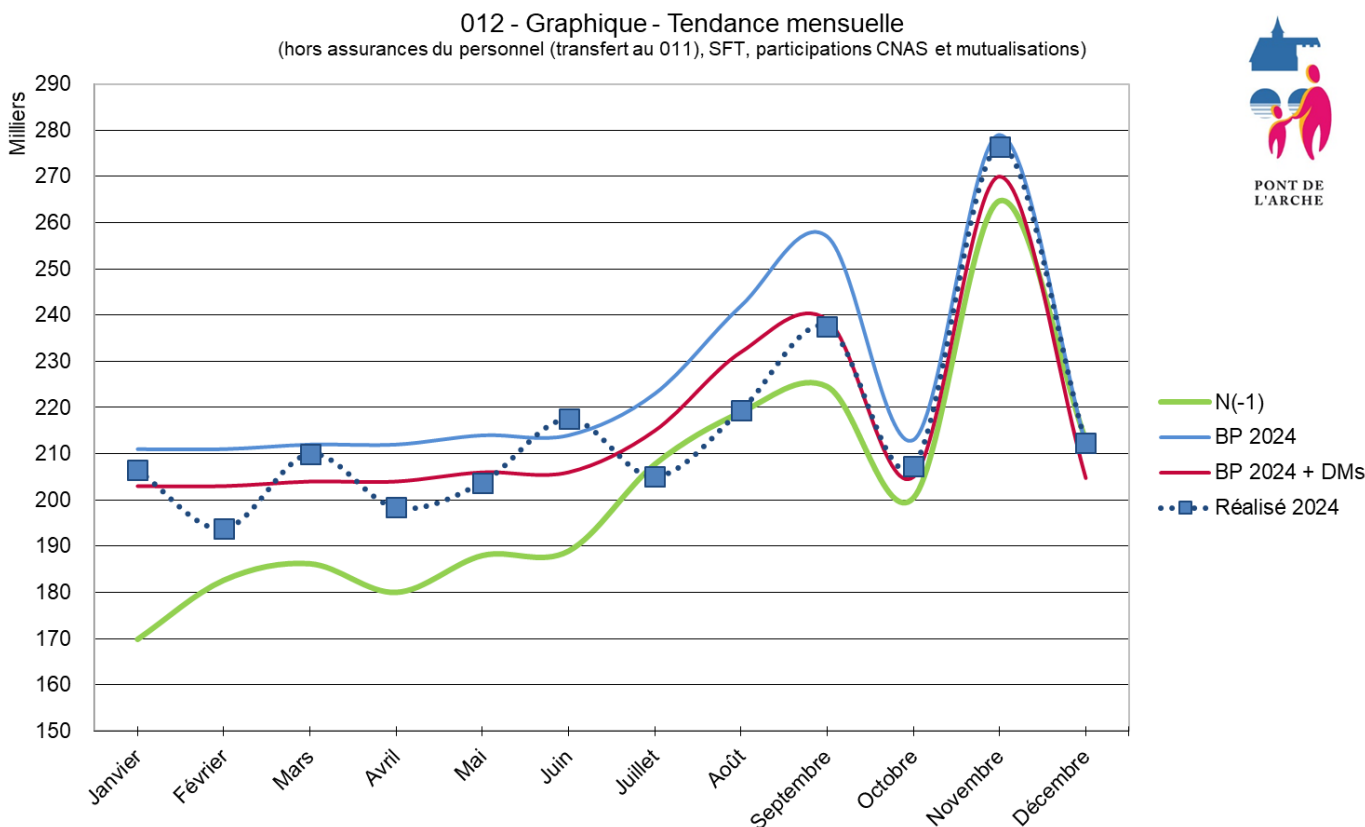
De manière générale sur la partie Recettes de Fonctionnement, on peut conclure que les chiffres constatés à l'issue de l'exécution 2024 confirment les hypothèses formulées en décision modificative numéro 3. Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 97,59 % (hors vente d'actif).

✓ **Dépenses de Fonctionnement**

Les **Dépenses de Fonctionnement** comptabilisées au Compte Financier Unique s'élèvent à 5,107 millions d'euros (dont 21 500,00 € de valeurs comptables d'immobilisation cédée).

Au CFU 2024, le poste **Masse Salariale** présente un atterrissage arrêté à un montant de 2,697 millions d'euros. Ce poste, qui représente 52,81% des dépenses de fonctionnement (contre 54,26% en 2023 avec une prévision à hauteur de 2,698 millions d'euros. Ce poste, qui représente 52,81% des dépenses de fonctionnement (contre la strate à 53,30%) aura bénéficié d'une attention toute particulière compte tenu du poids qu'il représente sur les charges de la collectivité. Dès janvier, des projections auront été réalisées jusqu'au mois de décembre, service par service et agent par agent, afin de piloter au plus juste le niveau de cette dépense. Ces projections auront ensuite donné lieu, chaque mois, à une analyse des écarts entre le projeté et le constaté afin de mesurer leur pertinence. A l'issue de l'exercice 2024, ce travail aura donc porté ses fruits avec un taux de réalisation de 99,99%.

Le tableau de bord ci-dessous permet de présenter et mesurer les écarts sur la masse salariale issue de train de paie, de la manière suivante :



012 - Graphique - Ecart mensuel constaté par rapport au BP+DMs
(hors assurances du personnel (transfert au 011), SFT, participations CNA

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

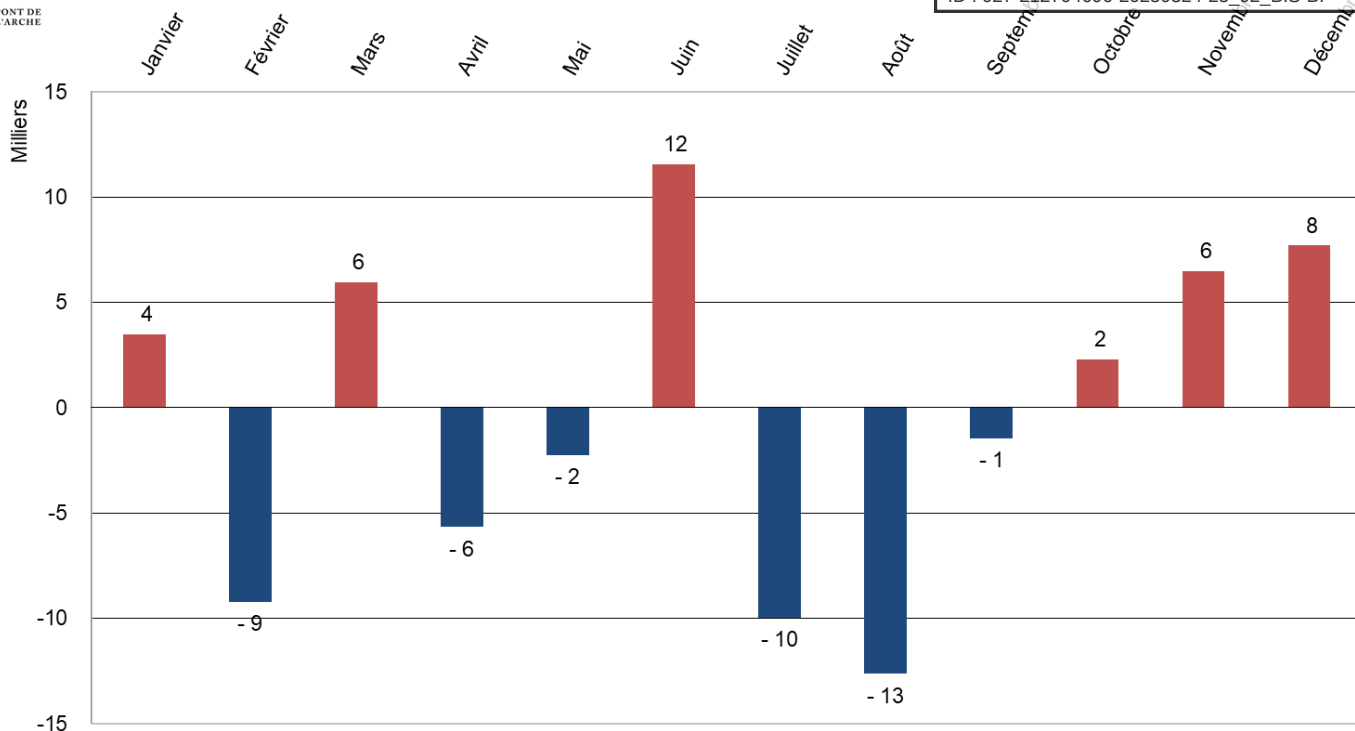
Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

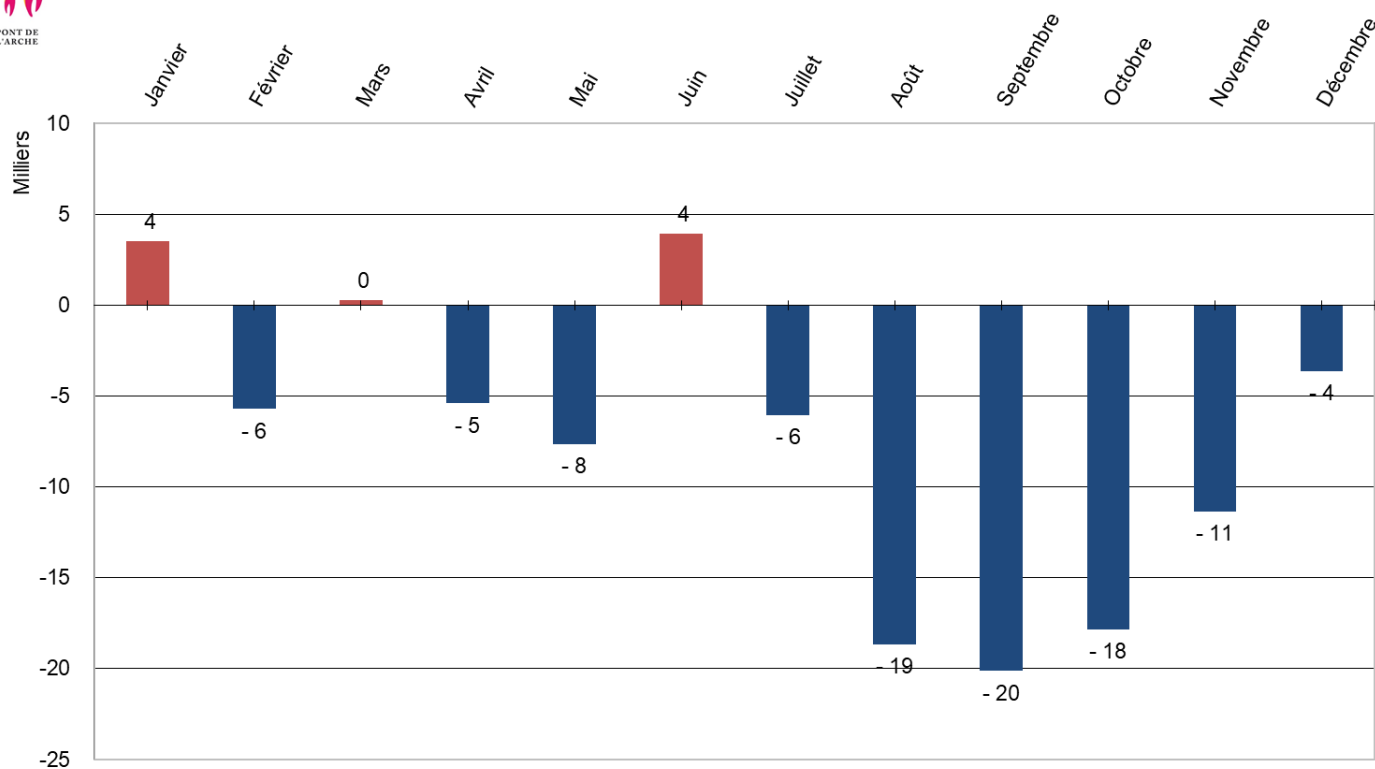
ID : 027-212704696-20250324-25_02_BIS-BF

BP+DMs
S et mutualisations)

S²LOW



012 - Graphique - Ecart mensuel cumulé constaté par rapport au BP+DMs
(hors assurances du personnel (transfert au 011), SFT, participations CNAS et mutualisations)



Le poste **Dépenses Obligatoires** (indemnités élus, SDIS, syndicat du collège gymnase, taxes foncières, EPIC) est finalisé à hauteur de 318 mille euros et est conforme au prévisionnel.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 027-212704696-20250324-25_02_BIS-BF

Le poste **Charges de Structure** (locations immobilières, fluides, assurances, contrats, maintenance, carburants, téléphonie, conciergerie) s'élève à hauteur de 695 mille euros par rapport au voté fixé à 689 mille euros soit un écart de (+) 6 mille euros. Malgré le contexte inflationniste et volatile, le niveau de dépense a été conforme aux prévisions budgétaires.

Les participations versées sont finalisées à hauteur de 345,5 mille euros. Montant inférieur à la prévision budgétaire de 375,5 mille euros, car la Ville n'a pas été obligée de verser la totalité de la subvention d'équilibre au CCAS, grâce à une bonne gestion de ce dernier.

Les crédits d'activité : leur réalisation sur l'exercice 2024 arrêtée à 524,2 mille euros est nettement en deçà du prévisionnel budgétaire ((-) 54,4 mille euros).

La dette : sur l'exercice 2024, la collectivité aura remboursé, au titre de l'amortissement contractuel de la dette, 298 mille euros et au titre du remboursement partiel de l'emprunt relais de l'espace culturel, 375 mille euros. Le stock de dettes au 31 décembre est porté à 3,46 millions d'euros.

Cette dette, long terme à taux fixe, présente les caractéristiques suivantes :

		Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (Ex/Ex Annuel)
Emprunts	9	3 463 413 €	1.75 %
Dette (hors dérivés)	9	3 463 413 €	1.75 %

Prêteur	Capital restant dû	% du CRD
 CREDIT AGRICOLE	1 273 824,62 €	36.78 %
 CAISSE D'EPARGNE	1 226 636,40 €	35.42 %
 CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	935 094,89 €	27.00 %
 Caisse Allocations Familiales	27 857,14 €	0.80 %
Ensemble des prêteurs	3 463 413,05 €	100.00 %

Les épargnes

Ce sont les principaux indicateurs qui permettent d'apprécier la « santé financière » de la collectivité.

L'exercice 2024 se conclut sur une épargne brute, neutralisée des aliénations d'actif, de 341 969,71 euros soit une légère baisse par rapport à 2023 de 66,1 mille euros et d'un niveau quasi égal à 2022.

Avec un amortissement de la dette constaté à 298 mille euros sur l'exercice, l'épargne nette, ou marge d'autofinancement courant, calculée à (+) 44 mille euros, reste insuffisante pour couvrir le remboursement total de l'emprunt. La collectivité devra s'attacher à améliorer cet indicateur, notamment par la recherche de recettes pérennes et par la poursuite de maîtrise de ses charges de fonctionnement.

✓ Dépenses d'investissement :

Au titre des dépenses réelles d'investissement, ce sont 2,526 millions d'euros qui auront été réalisés sur l'exercice 2024 (dont 1,078 millions d'euros de restes à réaliser).

Les investissements majeurs de l'exercice 2024, concernent pour 777 mille euros la VEFA du futur Tremplin, pour 123,5 mille euros la Vidéo protection et pour 77,2 mille euros les travaux de transformation de l'ancien CIC en librairie.

Les autres investissements concernent, les besoins d'équipement des services avec notamment pour 26,5 mille euros le changement du four de la restauration scolaire.

Selon le principe d'annualité budgétaire, l'état des restes à réaliser dont vous trouverez la liste ci-dessous, récapitule les reports de crédits d'investissement sur l'exercice 2025.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1,642 million d'euros dont 1,022 million d'euros de restes à réaliser. Ces recettes se décomposent de la manière suivante : les subventions d'investissement pour 1,102 million d'euros, le FCTVA pour 373,2 mille euros, la taxe d'aménagement pour 89 mille euros, à l'emprunt CAF à taux 0 pour la construction du Tremplin pour 32,5 mille euros et le virement volontaire de la section de fonctionnement pour 45,8 mille euros.



ETAT DES RESTES A REALISER EXERCICE 2024 - REPORTS DE CREDITS 2025
SECTION INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 027-212704696-20250324-25_02_BIS-BF

S²LO



	RECETTE	DEPENSE	SOLDE RAR
BUDGET PRINCIPAL	1 021 982.94	1 077 778.17	- 55 795.23
Budget Annexe			
CAMPING	1 050.00	5 090.00	- 4 040.00

Destinataire
Ordonnateur 1 exemplaire
Trésor Public - 3 exemplaires

Certifié exécutoire

A Pont de l'Arche, le 31 Décembre 2024



Le Maire

Richard Jacquet



ETAT DES RESTES A REALISER EXERCICE 2024 - REPORTS DE CREDITS 2025

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le



ID : 027-212704696-20250324-25_02_BIS-BF



Section (Code) I
Exercice budgétaire 2024
Budget BUDGET PRINCIPAL
Catégorie enveloppe (Tous)
Engt Saldé N

SECTION INVESTISSEMENT

Reporta							Sens	
Vote	Nature	Nature (lib)	R°	Fonction (Lib)	Raison sociale	Objet de l'engagement	DEPENSE	RECETTE
10	10226	TAXE D'AMENAGEMENT	01	OPERATIONS NON VENTILABLES	PREFECTURE DE DEPARTEMENT EU	TAM 2024		
Total 10								67 047.46
13	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	510	SERVICES COMMUNS	PREFECTURE DE DEPARTEMENT EU	SUB ETAT PPA ETE SUR BERGES 2024		18 040.94
	1313	DEPARTEMENTS	510	SERVICES COMMUNS	DEPARTEMENT DE L EURE SERVICE PATRIMOINE	SUBVENTION CD27 VIDEOPROTECTION		19 939.00
	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	DRAC NORMANDIE	SUB DRAC - EGLISE ND - MISSION MOE		21 982.00
	1322	REGIONS	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	REGION NORMANDIE	SUBV* REGION PRORATISE / CENTRE CULTURE		251 632.50
						SUBVENTION REGION TERRAIN DE FOOT A 5		20 000.00
	1323	DEPARTEMENTS	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	DEPARTEMENT DE L EURE SERVICE PATRIMOINE	SUBV* CD27 / CENTRE CULTUREL		89 576.00
						SUBVENTION CD27 TERRAIN DE FOOT A 5		21 768.00
	13251	GFP DE RATTACHEMENT	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	SEINE EURE AGGLOMERATION	SUBV* CASE / CENTRE CULTUREL		64 337.00
						FDC - AGGLO - VIDEOPROTECTION		20 783.00
	1328	AUTRES	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	AGENCE NATIONALE DU SPORT	SUBVENTION ANS TERRAIN DE FOOT A 5		37 072.00
					AGENCE DE SERVICES ET DE PAI	SUBV* FEADER EUROPE / CENTRE CULTUREL		54 632.04
					FEDERATION FRANCAISE FOOTBAL	SUBVENTION FAFA TERRAIN DE FOOT A 5		30 000.00
			420	SERVICES COMMUNS	CAF	SUBVENTION CAF CONSTRUCTION TREMLIN		75 900.00
	13461	DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RUR/	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	PREFECTURE DE DEPARTEMENT EU	SUBVENTION DETR TREMLIN		187 707.00
			510	SERVICES COMMUNS	PREFECTURE DE DEPARTEMENT EU	SUBVENTION DETR VIDEOPROTECTION		41 566.00
Total 13								954 936.46
20	2031	FRAIS D'ETUDES	515	OPERATIONS D'AMENAGEMENT	LA POSTE ROUEN	AUDIT ADRESSAGE ET REALISATION BAL	396.00	
	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	022	INFORMATION, COMMUNICATION, PL	BAUDUFFE GABRIEL	Site internet création 2023 (solde 75%)	1 296.00	
Total 20							1 692.00	
21	2115	TERRAINS BATIS	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	PRIEUR, NOTAIRE D'UNE SOCIET	HONORAIRES - VEFA - TREMLIN	9 100.00	
	2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	70	SERVICES COMMUNS	LECUYER LUCIE	1 ARBRE 1 NAISSANCE	1 782.00	
	21351	BATIMENTS PUBLICS	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	DALKIA	DALKIA CHAUFFAGE P3 2024	484.30	
	21352	BATIMENTS PRIVES	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	AFM	AMENAGEMENT LIBRAIRIE - MENUISERIES EXT	3 956.26	
						AMENAGEMENT LIBRAIRIE - BC COMPLEMENTAI	1 680.00	
					SARL RLAMENAGEMENT	AMENAGEMENT LIBRAIRIE - PLATRERIE SECHE	6 007.98	
						AMENAGEMENT LIBRAIRIE - BC COMPLEMENTAI	1 972.27	
					B, INGENIERIE	AMENAGEMENT LIBRAIRIE - MOE	1 152.48	
					DEKRA INDUSTRIAL AGENCE NORMANDIE	AMENAGEMENT LIBRAIRIE - CSPS	228.00	
					POMMIER SARL	AMENAGEMENT LIBRAIRIE - ELECTRICITE COU	20 178.82	
						AMENAGEMENT LIBRAIRIE - BC COMPLEMENTAI	2 883.73	
	2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	510	SERVICES COMMUNS	LA SIGNALISATION ROUTIERE	MISE EN PLACE DE SIGNALETIQUE ZONE 30	2 008.80	



ETAT DES RESTES A REALISER EXERCICE 2024 - REPORTS DE CREDITS 2025

SECTION INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le



ID : 027-212704696-20250324-25_02_BIS-BF



Section (Code) I
Exercice budgétaire 2024
Budget BUDGET PRINCIPAL
Catégorie enveloppe (Tous)
Engt Soldé N

Reports								Sens	
Vote	Nature	Nature (lib)	F2	Fonction (lib)	Raison sociale	Objet de l'engagement	DEPENSE	RECETTE	
21	21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	514	ELECTRIFICATION	ENEDIS - DR NORMANDIE	EXTENSION RESEAUX - 20 RUE CACHELEUX	2 785.68		
	2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	EURE NORMANDIE THD	VIDEOPROTECTION - NETCITY - FAS-FAR	26 334.00		
						VIDEOPROTECTION - NETCITY - INFRA 6C+CON	49 632.00		
						VIDEOPROTECTION - NETCITY - VP+6C	46 332.00		
			321	SALLES DE SPORT, GYMNASES	NEDAP FRANCE	CENTRE CULTUREL - LOT RFID	2 376.00		
	21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	RICOH	CHANGEMENT PARC COPIEURS VILLE	15 711.61		
					AMAZON BUSINESS EU SARL	TABLETTE SAMSUNG PROMENEUR DU NET	254.69		
	21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERIS	01	OPERATIONS NON VENTILABLES	L ABRI - ASSOCIATION	ACHAT DE DIVERS MOBILIERIS RESSOURCERIE	70.00		
			020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVO	MANGE DEBOUT ET TABOURET - PAIEMENT CB	99.70		
	2188	AUTRES	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	AMAZON BUSINESS EU SARL	MATERIEL INFORMATIQUE	130.56		
			510	SERVICES COMMUNS	GLOBAL PAYSAGE	AMENAGEMENTS DIVERS - ETE SUR BERGES	6 150.00		
			331	CENTRES DE LOISIRS	GLOBAL PAYSAGE	AIRE DE JEUX CLSH	9 170.78		
			281	HEBERGEMENT ET RESTAURATION SC	SAPIAN	FOURNITURE ET LIVRAISON DE 2 DESTRUCTEUR	1 019.92		
					AMI-TECH	ACQUISITION FOUR MIXTE - RESTAURATION S	25 001.88		
			512	ECLAIRAGE PUBLIC	ETABLISSEMENTS DESORMEAUX	REMPLACEMENT PROJECTEURS HALLE	4 371.65		
total 21							240 176.11		
23	2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	322	STADES	AGRAF' MAQ'	CREATION D'UNE PLAQUE DE CONSIGNE - TER	70.80		
	2313	CONSTRUCTIONS	311	ACTIVITES ARTISTIQUES, ACTIONS	BOUTEL - COUVERTURE MAN GESTION	MP21005 D6D BOUTEL ESP CULTUREL	1 539.38		
					LHOTELLIER TRAVAUX PUBLICS	MP21016 LOT 16 ATURA REVISION	21 743.08		
					ARTEFACT	CP2022 MPI6009	19 557.86		
					ORONA OUEST NORD	MP21015 ORONA REVISION	1 688.80		
					A.I.B.	MP21008 LOT 8 AIB REVISION 2023	5 417.03		
					LEBORGNE BERTRAND	FOURNITURE ET POSE PORTILLON - JARDIN M	1 815.00		
					SERRES YVON	REFERE PREVENTIF TRAVAUX SOLDE	788.33		
	2314	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	MON LOGEMENT 27	VEFA TREMPIN ML27	777 010.78		
	2316	RESTAURATION DES BIENS HISTORIQUES ET CULT	020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA C	BET ARCADE	2024MOEEGLISE BET ARCADE 2024	1 800.00		
					ECMH	2024MOEEGLISE ECMH 2024	2 700.00		
					MANUFACTURE VINCENT-PETIT	2024MOEEGLISE MANUFACTURE 2024	1 080.00		
total 23							831 241.06		
Total général							1 077 778.17	1 021 982.94	

Monsieur le Maire se retire de la séance, conformément aux articles L 1612-12 et L 2121-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ne participe pas au vote.

Madame Marie-Claude LAURET, doyenne de l'assemblée, prend la présidence de la séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu l'instruction comptable codificatrice M57,
- Vu le Compte Financier Unique 2024 transmis et validé par Monsieur Le Receveur,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

- **DE PROCEDER** au vote du Compte Financier Unique 2024 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement et d'investissement
- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2024 établi conjointement par Monsieur le Maire et le Comptable Public.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

Votants	24
Pour	24
Contre	-
Abstentions	-

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents.



Le/La secrétaire de séance



Certifié conforme et exécutoire
Le Maire de Pont de l'Arche.
Richard JACQUET